



Litige résiliation free besoin d'aide

Par **loeva**, le **07/01/2011** à **21:44**

Bonjour,

Je m'adresse a vous car je suis en gros litige avec free

Le 26/10/10 ma ligne Free est coupé pour je ne sais quelles raisons, je contact la hotline qui m'informe que ma ligne a été écrasée, il m'avait connecté chez ma voisine.

Il me propose donc d'attendre encore 3 semaines ou d'effectué des démarches auprès de France Télécom pour récupérer ma ligne n'étant pas du tout satisfait et m'étant fait envoyer chier par un technicien de chez free, je résilié en AR le 09/11/10 et je renvoi également ma free box dans les délais et je fais stopper les prélèvements pas la même occasion auprès de ma banque

Aujourd'hui il me réclame le forfait de Novembre 31.46 alors que je n'avais déjà plus internet depuis le 26/10/10 et je ne suis pas d'accord de payer cela + les frais de résiliation soit une facture globale 94 € (84€ de résiliation et 7 € de frais car ils n'ont pas pu prélever le mois de Novembre).

J'ai envoyé un chèque pour payer les frais de résiliation et une partie de la facture de Novembre a savoir les communications non comprises dans le forfait soit 88.46€ depuis le 28/12/10.

Je reçois ce jour un mail d'une société de recouvrement me menaçant d'entamer une procédure car je n'ai pas payé alors que le chèque est partie mais free ne l'a toujours pas encaissé.

Que puis-je faire, je ne veux absolument pas payer un forfait que je n'ai pas eu...

Pourriez vous m'éclairer